

**Stratégie alimentaire territoriale :
Pourquoi la Mairie de Montreuil persiste-t-elle à ignorer les résidents des foyers
et l'expérience des cantinières en matière de restauration collective ?**

Le 12 février dernier, la Stratégie alimentaire territoriale de Montreuil était mise au vote en Conseil Municipal. Le Comité des résidents du foyer Edouard Branly avait demandé à pouvoir s'exprimer et présenter l'intérêt de sauvegarder leur cantine solidaire. L'intervention de séance leur a été refusée, au motif entre autres que ça ne concerne pas la municipalité.

La stratégie alimentaire municipale découle des États Généraux de l'Alimentation qui se sont tenus en 2021. L'objectif de lutte contre la précarité alimentaire et pour la justice sociale y est un axe majeur. Un Conseil Local de l'Alimentation fait suite à ces consultations et a été initié en novembre dernier. Ce Conseil, consultatif, regroupe des associations, la mairie, les autorités publiques et des acteurs économiques. Il se veut opérationnel.

Le sujet des cantines solidaires des foyers est exclu de la Stratégie. Les cantinières, les Comités des résidents, leurs soutiens (associations, collectifs) sont absent.e.s du Conseil Local de l'Alimentation, malgré la demande exprimée clairement d'y participer.

Les cantines des foyers de travailleurs immigrés, ouvertes à toutes et tous et pas seulement aux résidents, servent des plats à des tarifs généralement compris entre 2,5 et 5 €. Il reste 5 cantines de foyer à Montreuil. Rien que la cantine du foyer Branly sert entre 700 et 1000 plats par jour. Ce sont donc plusieurs milliers de repas de qualité et peu onéreux qui sont distribués tous les jours.

Il est surprenant que non seulement il n'en soit aucunement tenu compte dans une stratégie qui prétend lutter contre la précarité alimentaire, mais qu'elles soient même considérées comme hors sujet.

Pire, il existe un plan de disparition de ces cantines. En effet, les bailleurs refusent d'intégrer un espace de restauration collective dans leur projets d'aménagements. Au fur et à mesure de la destruction des foyers, convertis petit à petit depuis des décennies en résidences sociales, ces cantines disparaissent donc. Ainsi, il est prévu que la cantine de Branly disparaîsse à la fin des travaux en cours. Il avait été promis une cantine pour le foyer le plus emblématique de Montreuil : le foyer Bara. Non seulement cette promesse a été trahie, mais des expulsions successives ont frappé les cantinières qui s'étaient installées à proximité pour continuer, avec beaucoup de courage, leur activité.

À l'heure où la précarité ne fait que s'étendre, les Pouvoirs Publics suppriment un accès à l'alimentation pour des milliers de personnes au nom de leur « informalité ». Aucune solution de remplacement n'est envisagée. Rien n'est pensé pour accompagner ces femmes au savoir-faire indéniable, digne d'admiration. Elles sont jetées à la rue, leur précieuse activité appelée à disparaître sans aucune considération.

Et la Mairie de Montreuil ose prétendre que ce n'est pas un sujet, ose lancer une « Stratégie Alimentaire » qui n'en dit pas un mot ? Les travailleurs africains et ceux qui fréquentent leurs cantines collectives seraient en situation d'extra-territorialité à Montreuil ? Les travailleurs qui habitent depuis plus de 40 ans dans cette ville ne sont-ils pas considérés Montreuillois ? Les cantinières qui nourrissent une partie de la population montreuilloise depuis plus de 40 ans n'ont pas le droit à la reconnaissance ?

La mairie doit intégrer les représentantes des cantines et représentants des résidents et leur soutiens dans le Conseil Local de l'Alimentation. Elle doit s'impliquer dans la préservation de ces lieux conviviaux indispensables. Réfléchir à l'accompagnement des équipes vers la légalisation de leur situation et trouver des solutions pérennes pour ces cantines solidaires. Des millions de repas sont distribués chaque année par des équipes sérieuses, autonomes et la mairie s'imagine qu'elle pourra lutter contre la précarité alimentaire en les ignorant ?